Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260309-D2026_31-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 9 Mars 2026

Date de convocation : 02/03/2026 **Date d'affichage : 02/03/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 13 Présents : 11 Votants : 12

L'an deux mil vingt-six, le 9 mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; Maire, Jacqueline HAQUIN, Philippe CHAVROCHE, Martine PAILLARD, Denis FROMONT ; adjoints, Anne-Lise CRUCHON, Yann LE GUENNEC, Marie-Geneviève SAUVAGE, Françoise HERBERT, Gwenaëlle MONCHIERI-LECENE, Aurélien LEBLANC ; conseillers municipaux.

Absents excusés : Denis MARTIN (donne pouvoir à Yann LE GUENNEC)

Absent non excusé : David GIEUX

Secrétaire de séance : Denis FROMONT

35/330/31/2026
8 - Objet : Délibération lancement marché débroussaillage fauchage

Monsieur Philippe CHAVROCHE ; 2ème adjoint, rappelle que nous avons un marché pour les travaux de débroussaillage des voiries communales qui s'est terminé le 31.12.2025.

Ce marché est un marché à bons de commandes pour 4 ans

Pour rappel : c'est l'entreprise LEROUX qui était attributaire du précédent marché.

Il convient donc de solliciter plusieurs entreprises afin de choisir l'une d'entre elles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :
- **DECIDE** de lancer une consultation pour ce nouveau marché Débroussaillage

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 10.03.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE

MAIRIE DE TAILLIS (ILLE-et-VILAINE)